

# nos rayons

Cathy Harris

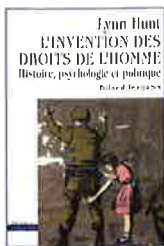
Le Centre  
de documentation  
du CBAI est ouvert :

mardi et mercredi :

9h > 13h et 14h > 17h

Jeudi et vendredi :

9h > 13h



## L'invention des droits de l'homme. Histoire, psychologie et politique, de Lynn Hunt, Genève, Markus Haller, 2013, 310 p.

Pourquoi les droits de l'homme sont-ils universels ? Parce qu'ils sont ancrés dans les sentiments. Tel est le message de l'auteure, historienne américaine, spécialiste reconnue de la Révolution française. Les droits de l'homme ont trois propriétés : ils sont naturels, égaux et universels. Les droits de l'homme s'imposent-ils à l'esprit comme une évidence que chacun peut connaître intuitivement ? C'est ce que croyaient les défenseurs de l'égalité avant la Révolution française - alors que l'inégalité des hommes était considérée comme un fait indubitable encore au début du 18<sup>e</sup> siècle. Comment ce revirement des convictions s'est-il opéré ? Pour y répondre, l'auteure dévoile les relations complexes entre sentiments, institutions et idées politiques. Elle montre comment les romans épistolaires de Richardson et de Rousseau, véritables best-sellers de l'époque, et les débats sur la torture après l'affaire Calas ont déclenché une transformation de la sensibilité et ainsi justifié les premières réformes institutionnelles au nom de l'humanité commune. L'extension progressive de l'empathie à l'ensemble des humains, l'adhésion publique croissante à l'idéal politique des droits de l'homme et l'abolition successive des institutions de l'Ancien Régime se sont renforcées mutuellement, consolidant ainsi le sentiment que l'égalité allait de soi.

Or, les 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles prouvent que l'attachement à l'universalisme des droits de l'homme n'est qu'une option parmi d'autres - le nationalisme, les hiérarchies « naturelles » ou sanctionnées par la religion, le collectivisme communiste ou fasciste peuvent apparaître comme tout aussi évidents. Les droits de l'homme apparaissent comme le seul rempart commun que nous puissions opposer à ces maux.



## Déviances et déviants dans notre société intolérante, de Jacques Ellul, Toulouse, Erès, 2013, 208 p.

Cet ouvrage nous amène à réfléchir, non pas sur l'individu déviant, mais sur le fonctionnement de notre société et ses réactions face à cette réalité menaçante.

Dans un premier temps, l'auteur nous averti des orientations et des limites de son travail, et nous rappelle que ces individus qui nous posent tant de problèmes sont avant tout des êtres humains, même s'ils ne répondent pas tout à fait aux normes en vigueur. Comment répondre alors à leurs actes déviant et dérangeants ? Faut-il appliquer la loi purement et simplement ou faut-il traiter ce problème de la manière la plus « humaine » possible ? Il n'y a pas de réponses établies d'avance, cependant l'auteur dégage d'emblée deux réalités : tout d'abord, la stricte réglementation peut elle-même être source de déviance, d'autre part elle ne donne aucun résultat satisfaisant. Il cite en exemple le déclin de l'empire Romain et la crise de l'Eglise au 19<sup>e</sup> siècle dans lesquels l'application du droit strict et la recrudescence de règles n'ont fait qu'accentuer les conflits, et donc créer eux-mêmes des déviances. Il préconise déjà un meilleur exercice de la justice. D'autre part, il dégage la préexistence d'un effet de groupe à l'action individuelle et nous amène à réfléchir sur l'interaction des différents comportements, c'est-à-dire l'interaction entre les « déviants » et les « normaux ».

Enfin cet ouvrage n'est pas une théorisation de la déviance, c'est une réflexion sur nos sociétés modernes et ce qu'elles engendrent, à savoir la déviance et l'inadaptation, auxquelles nous sommes confrontés tous les jours dans les métiers de travailleurs sociaux.

## Autres nouveautés au centre doc

[www.cbai.be](http://www.cbai.be), rubrique: Documentation/nouveautés

- *Manuel de droit européen en matière d'asile, de frontières et d'immigration*, Luxembourg, Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne, 2013, 283 p.
- *Recueil de droit des réfugiés : instruments, jurisprudence et documents*, de Maryellen Fullerton (sous la direction de), Budapest, Comité Helsinki Hongrois, 2012, 172 p.
- *Rapport sur l'accueil des étudiants étrangers*, d'Hélène Bernard, Paris, Ministère des Affaires étrangères, 2013, 84 p.
- *La situation des communautés islamiques dans cinq villes européennes : exemples d'initiatives locales*, d'Yvonne Bernelmans, Maastricht, EUMC, 2001, 64 p.
- *En tenue d'Eve : féminin, pudeur et judaïsme*, de Delphine Horvilleur, Paris, Grasset, 2013, 199 p.
- *Superman est arabe*, de Jouamana Haddad, Arles, Actes Sud, 2013, 230 p.